

Lycée Nelson Mandela, Pibrac

NUMÉRO 31 2 MAT 2019



Un soutien sans faille

gradation et/ou de violence devant ou dans les établissements, liés directement aux mouvements ou en marge de ceux-ci. D'autres faits délictueux, sans rapport avec les agissements en question, ont aussi touché plus ou moins gravement, et à diverses reprises, des établissements et leurs personnels. Plusieurs fois, nos collègues personnels de direction se sont trouvés en danger face à des débor-

Les "mouvements lycéens" ont, cette année, à nouveau entraîné la multiplication d'actes de dé-

dements inacceptables ou des attaques caractérisées. Il semble qu'avec l'agression dans son lo-gement de fonction de notre collègue du Lycée Jean Monnet du Puy-en-Velay, le saccage et l'incendie de l'établissement, une nouvelle étape ait été franchie, ajoutant l'inqualifiable à l'insup-

Dénonçant une nouvelle fois ces comportements irresponsables d'atteintes aux biens et aux personnes et ne trouvant aucune excuse ni justification à de tels actes, le SNPDEN soutient sans réserve les collègues personnels de direction du Puy et leurs équipes dans ce moment particulière-

Il souhaite que les coupables de cette agression soient identifiés, et qu'une fois les responsabilités établies, la justice s'exerce ! Lettre de Direction nº 881



Éducation inclusive : la "demande inflationniste"

L'expression d'Isabelle Bryon-Nau, déléguée ministérielle à l'inclusion scolaire au MEN, reflète le constat que chaque personnel de direction peut faire sur le terrain. Intervenant le 7 janvier 2019 lors de journées nationales sur l'éducation inclusive organisées par l'Espé de Caen, elle a souligné que les demandes d'accompagnement des élèves en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire sont en hausse de 14 % chaque année, une tendance "qu'on ne maîtrise pas du tout et qui pose beaucoup de soucis de gestion".

Le nombre d'élèves en situation de handicap augmente de 7 à 8 % par an, les demandes d'accompagnement par un AESH de 13 à 14 %. Les familles apparaissent aussi "de plus en plus exigeantes" et veulent une réponse immédiate, "elles n'acceptent plus qu'on leur dise qu'un recrutement est en cours". Nous sommes particulièrement bien placés pour le savoir, nous qui sommes le premier interlocuteur à affronter l'ire des familles quand les aides octroyées ne peuvent être mises en œuvre faute de moyens humains mis à disposition. Lire la suite (re



Le dispositif de Master M@DOS

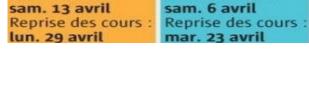


de l'Education nationale Lancé en 2009, le dispositif de master professionnel M@DOS (Management Des Organisations Scolaires) est un parcours de forma-

La formation continue certifiante des personnels d'encadrement

tion continue en e-learning à destination des personnels d'encadrement de l'Education (chefs d'établissement scolaire, inspecteurs...). Initié par l'Ecole Supérieure de l'Education Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESENESR, devenue aujourd'hui l'IH2EF), il s'appuie sur un consortium de six universités : universités d'Angers, de Lille, de Poitiers, depuis 2013, les universités de Cergy-Pontoise et de Limoges, et depuis 2017 l'université Versailles-Saint-Quentin. Il con-

duit à la délivrance d'un titre de Master. Compte tenu du succès rencontré pour les dix premières promotions, la formation est reconduite à la rentrée 2019 pour une onzième promotion. Lire la suite (réservé aux adhérents)



Fin des cours :

Bienvenue aux lauréats concours

Fin des cours :

lun, 6 mai

Reprise des cours

Fin des cours :

sam. 20 avril



Nos élus

sième".

Nous sommes très heureux d'accueillir parmi nous les 650 lauréats concours 2019. La phase des vœux nationaux puis académiques commence. Nous encourageons l'ensemble de nos adhérents à leur réserver un bon accueil dans leurs démarches de recherche de renseignement. N'hésitez

toujours très attentifs à l'accueil de nos nouveaux collègues.

Collège : l'arrêté du 10 avril 2019

Cet <u>arrêté</u> paru au JO du 18 avril modifie l'organisation des enseignements pour la rentrée 2019 dans les termes suivants : "S'y ajoutent au moins 10 heures annuelles de vie de classe par ni-

veau, ainsi que, à titre indicatif, selon les besoins des élèves et les modalités de l'accompagnement à l'orientation mises en place dans l'établissement, 12 heures annuelles d'accompagnement à l'orientation en classe de quatrième et 36 heures annuelles en classe de troi-

pas à les orienter vers nos élus académiques et départementaux qui organisent un accueil et sont

Actualités

<u>Lire la suite (réservé aux adhérents)</u>





Communiqué unitaire des organisations. Communiqué UNSA Education Retrouvez sur ce sujet notre actualité de l'Hebdo 27 « Péril en

<u>la Fonction publique et menace sur le paritarisme!</u> »

et a manıfester le jeudi 9 mai prochain.

Non au projet de loi de transformation de la Fonction

Pour dire non au projet de loi de transformation de la Fonction publique, les organisations syndicales CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, FAFP, FO, FSU, Solidaires, et UNSA appellent toutes et tous les agents de la Fonction publique à se mettre en grève

Comprendre la réforme de l'organisation territoriale L'évolution de l'organisation territoriale des ministères de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'innovation est en marche. L'été 2019 verra la validation

sation des services académiques entre 2020 et 2022. Présentation des principes, objectifs, étapes de la réforme, questions-

des schémas de gouvernance et d'organisation cible, pour une entrée en vigueur de la nouvelle gouvernance au 1^{er} janvier 2020, et une mise en œuvre progressive de la nouvelle organi-

réponses sur l'organisation des services déconcentrés...

en savoir plus sur <u>le site du MEN</u>. »



Retrouvez sur ce sujet <u>l'actualité parue dans l'Hebdo 22</u>.

2021.

publique!

Parutions signalées **Baccalauréats général et technologique :** au BO du 25 avril, un <u>arrêté</u> modifiant les modalités d'organisation du con-

trôle continu pour l'évaluation des enseignements et <u>une série</u> de notes de service définissant les épreuves pour la session

SNPDEN-UNSA. Principaux et principaux adjoints des collèges, proviseurs et proviseurs adjoints des lycées et lycées professionnels, EREA, ERPD, enseignement secondaire et supérieur. 21 rue Béranger, 75003 Paris - courrier électronique siege@snpden.net - site Internet www.snpden.net - téléphone 01 49 96 66 66 - Fax 01 49 96 66 69



À PROPOS DU SNPDEN — Le syndicat des personnels de direction de l'Éducation nationale,







